

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 24 (1916)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

71 = 40,3 % ont fait moins de trois ans.

34 = 19,3 % n'ont pas répondu.

De 102 gardes d'aliénés, 1 = 0,9 % a fait trois ans d'études.

56 = 55 % ont fait moins de trois ans (la plupart n'ont eu que trois mois d'études).

45 = 44 % n'en parlent pas.

Les 20 candidates à trois ans d'études ne les ont pas encore achevées, mais les feront.

Les réponses d'un asile d'épileptiques sont accompagnées d'une explication du médecin qui affirme que le personnel instruit ne reste pas longtemps à l'asile parce qu'il y a peu de soins à donner, et que la maison se contente d'engager du personnel sans éducation professionnelle pourvu qu'il soit apte à surveiller et à occuper les pensionnaires.

Le plus grand nombre des gardes d'aliénés n'a pas fait d'études, ou y a consacré très peu de temps. Le médecin-directeur d'un asile privé remarque: « On ne demande pas d'études pour soigner des aliénés. » De nos jours cette lacune se comble de plus en plus, et un sanatorium privé nous apprend que les gardes d'aliénés y reçoivent une instruction spéciale.

3. Durée de l'activité professionnelle :

Durée de l'activité professionnelle	Sœurs directrices	Sœurs	Candidates	Total	Actuellement en hôpitaux	
					publiques	privés
Moins d'un an	—	—	36	36	27	9
1 an	—	—	19	19	16	3
2 ans	2	—	22	24	21	3
A reporter	2	—	77	79	64	15

Report	2	—	77	79	64	15
3 »	5	31	6	42	33	9
4 »	2	19	—	21	17	4
5 »	5	14	—	19	16	3
6-10 »	16	37	—	53	38	15
11-20 »	14	17	—	31	26	5
21-30 »	4	4	—	8	7	1
31-40 »	1	2	—	3	3	—
sans réponse	2	13	7	22	14	8
Totaux	51	137	90	278	218	60

A côté des 90 écolières qui sont au début de leur carrière, on trouve 129 sœurs, soit le 46,4 % qui travaillent depuis 3 à 10 ans, et 42 sœurs, soit le 15 % dont les services ont été de 11 à 30 années. Le plus grand nombre d'années passées comme gardes-malades est fourni par trois sœurs qui ont donné pendant 31 à 40 ans des soins aux malades.

Nombre de malades, heures de présence, travail de nuit en plus de celui de jour, sorties.

Ces quatre facteurs sont en connexion étroite. Comme nous l'avons dit dans la préface, les réponses précises à faire à ces questions sont d'autant plus difficiles qu'il s'agit de circonstances sujettes à des variations continuelles, de sorte que les chiffres des tabelles ne peuvent avoir une importance que si l'on prend des moyennes. Cependant un coup d'œil jeté sur ces conditions importantes du travail des infirmières est intéressant, et les données fournies par les maisons de diaconesses prouvent que nos réponses concordent en général avec les faits signalés d'autre part.

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Comité central de l'Alliance suisse des sa-maritains. — En séance du 19 février 1916, les sections suivantes ont été reçues: Gretzen-

bach-Däniken, Ober-Buchsiten, Reinach (Arg.) et Sternenberg (Zurich). Deux sections ont été dissoutes, faute de membres.

Les statuts des sections dont les noms suivent, ont été approuvés : Einsiedeln, Kreuzlingen, Munsingen, Muri, Pfungen, Ob.-Buchsiten, Stein (Zurich), Zurich-Enge, Zurich-Industrie, Zweilutschinen.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — A la séance du Comité de février 1916 ont été inscrites comme *candidates* :

M^{lle} Matthey de l'Endroit, Galicia, 1887, garde-malade, Locle ; M^{lle} Robert-Tissot, Berthe, 1885, garde-malade, Locle ; M^{lle} Lavanchy, Julie, 1875, garde-releveuse, Chardonne.

A passé de la catégorie B en A :

M^{lle} Senn, Sophie, garde-releveuse, de Densburen (Argovie).

Neuchâtel, samaritaines. — A l'assemblée générale du 7 février 1916, les Dames samaritaines de Neuchâtel ont réélu leur ancien Comité, sauf un membre démissionnaire qui a été remplacé. Des 144 membres de notre section, 88 sont actifs et 56 auxiliaires. Voici en quelques lignes le résumé de l'activité de notre société pour l'année 1915 :

Au commencement de 1915, les samaritaines ont vendu 350 billets de la série D de la loterie de l'Exposition nationale (Berne, 1914), dont la moitié du bénéfice était destiné à la Croix-Rouge suisse. Le 1^{er} mars, les Dames samaritaines se sont aidées pour la vente des fleurettes en faveur du Dispensaire antituberculeux du district de Neuchâtel.

Nos membres ont continué de donner des soins dans des familles indigentes, ont aidé à

couper et préparer l'ouvrage à l'Ouvroir temporaire de Neuchâtel-Ville, ont raccommo-
dés les habits de travail des soldats-boulangers, cantonnés à Neuchâtel, ont fait et font encore deux après-midi par semaine les raccommo-
dages et l'expédition de la « Lessive militaire » de Neuchâtel. Du 15 mars au 31 décembre 1915, il y a eu 42 lessives ; au total 896 sacs ont été reçus, se répartissant sur 210 soldats ; le total des pièces lavées est de 4539. La « Lessive » remplace les pièces usées et dépend pour cela du Comité « Nos soldats » et de dons particuliers.

Nos Dames ont pu prendre part à la Journée cantonale des samaritains neuchâtelois, à la Journée des moniteurs romands, à 7 exercices de pansements, dont 2 avec les Messieurs, à une visite aux ambulances de Pontarlier, à une conférence de M. le Dr Humbert sur les trains sanitaires, à une conférence publique de M. le Dr de Marval sur sa visite aux camps de prisonniers en France et en Afrique.

Notre section a été représentée à Neuchâtel à la réunion des samaritains romands pour la discussion du projet de statuts de l'Alliance suisse des samaritains ; à Bienne, à l'assemblée des samaritains romands ; à Langenthal, à l'assemblée annuelle des samaritains suisses.

Comme précédemment, les Dames samaritaines de Neuchâtel tiennent à exprimer leur reconnaissance à la Croix-Rouge neuchâteloise, à Messieurs les médecins, à toutes les personnes qui ont témoigné de l'intérêt à leur société.

M. M.

Augmentation du prix des cartouches à pansements

Le prix des matières premières ayant considérablement augmenté, nous sommes obligés — tout en restant en dessous du prix de revient de ces articles — d'augmenter celui de la vente des cartouches aux sections de la Croix-Rouge et aux sociétés de samaritains. — Dès le 1^{er} mars 1916, nous livrons les

Grandes cartouches à pansements au prix de **22** centimes

Petites cartouches (pansements des doigts) à **7** »

Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.